

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq,

Le sept avril, à neuf heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Nom-La-Bretèche.

Présents : Gilles STUDNIA, Isabelle TRAPPIER, Sylvie SORMAIL, Pascale COURMONT, Clothilde FRETÉ, Dominique CHANZY, Laure GODFROID, Marie-France HARANG.

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CCGT) :

Christine CAILLAT à Sylvie SORMAIL
Nathalie ZENOU à Dominique CHANZY
Muriel MAZARS FERRARONE à Isabelle TRAPPIER

Absents n'ayant pas donné pouvoir : Jean STEENEBRUGGEN.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Président ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil d'administration nomme Sylvie SORMAIL, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

NUMERO	OBJET	RESULTAT
2025/04-04	Rapport d'activité de l'aide sociale 2024	Unanimité
2025/04-05	Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget du CCAS	Unanimité
2025/04-06	Affectation du résultat de l'exercice 2024 au budget primitif 2025 du CCAS	Unanimité
2025/04/07	Budget primitif de l'exercice 2025	Unanimité

Publication électronique par la Ville de
Saint-Nom-La-Bretèche le : 10 AVR. 2025
Affichage en Mairie le : 10 AVR. 2025



Fait et délibéré à Saint-Nom-La-Bretèche,
le 8 avril 2025
Le Président,


Gilles STUDNIA